



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2021**

Conseillers Municipaux 14 - Présents 11  
Date de convocation : 20 avril 2021

Compte rendu sommaire des décisions prises par le Conseil Municipal (article L2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Valière légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Viviane DURAND, Maire.

**PRÉSENTS** : Viviane DURAND, Jean-Paul BRU, Gérard DAUZAT, Nicolas SOURD, Ingrid NUIJTEN, Catherine CAMBRIELS, Rémy CAMBRIELS, Marie PECH, Ingrid VOLLEREAU, Stéphanie MAZAROTTI, Rémi HERPIN, Hervé RIVAT, Eric LAPIERRE

**ABSENTS REPRESENTES** : Philippe GRENIER procuration à Nicolas SOURD  
Jean-Paul BRU procuration à Viviane DURAND  
Ingrid NUIJTEN procuration à Eric LAPIERRE

**ABSENTS** :

**SECRÉTAIRE** : Marie PECH

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ensemble des parcelles formant la rue du Pech d'Engisclé sont propriétés de la Commune à l'exception de la parcelle cadastrée B 680.

Elle indique que la rue du Pech d'Engisclé nécessite des aménagements rendus nécessaires à cause de l'augmentation des constructions sur cette voie. Aménagements impossibles puisque la Commune n'est pas propriétaire d'une partie de cette rue. Après sollicitation auprès du propriétaire pour l'achat de cette parcelle et sans réponse de sa part, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'élaboration d'une procédure de demande de reconnaissance d'Utilité Publique.

**Le Conseil Municipal approuve le lancement d'une procédure de demande de reconnaissance d'Utilité Publique pour la création du chemin du Pech d'Engisclé.**

**VOTE : à l'unanimité**

\* \* \*

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le Projet Urbain Partenarial (PUP) concernant le futur Lotissement « Las Galiniéros ».

Elle propose de choisir un coordonnateur afin de mettre en place ce dispositif.

Elle présente la proposition du Cabinet d'études René GAXIEU pour un montant de 15 360 .00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet René GAXIEU pour effectuer la mise en place du PUP 3Las Galiniéros ».

**VOTE : à l'unanimité**

\* \* \*

La séance est levée à 20 H 15

Sainte Valière, le 16 juin 2021

Le Maire

Viviane DURAND